



**Pascal Lapranche, Président du Conseil de Développement du Pays des Combrailles**

*Je vois 4 raisons principales à travailler en réseau sur le territoire : mutualiser les moyens humains et financiers ; proposer une programmation culturelle et touristique éclectique et cohérente ; obtenir l'excellence et s'engager dans la qualité des manifestations proposées au public et enfin, pouvoir faire une communication commune et démontrer que le Pays parle d'une seule voix. S'enrichir de la différence c'est la force du Pays des Combrailles.*

**Pierre Bouchet, apiculteur bio, membre de l'association Bio Combrailles.**



*L'union fait la force ! Être regroupé en réseau c'est, pour nous, la possibilité de mieux faire connaître nos produits, de mieux communiquer avec les consommateurs et de mieux commercialiser également. Nous fabriquons des produits de qualité et c'est aussi un moyen de faire connaître le Pays des Combrailles.*



**Valérie Leyssene, Coordinatrice de l'action locale touristique à l'Office de Tourisme intercommunal Sioulet-Chavanon.**

*Travailler en réseau, c'est surtout travailler ensemble. Rien ne vaut l'échange pour avancer sur un projet. L'intérêt d'un réseau est de réunir les particularités et les compétences de chacun dans un but commun. Chaque membre peut apporter son expérience, son avis et son soutien au projet. Cela commence souvent par une simple rencontre de travail ; mais au-delà, le brassage d'idées permis par la variété des personnes présentes autour d'une même table, devient un moteur pour progresser ; échanger pour trouver des solutions. Concrètement, je suis professionnellement impliquée dans le réseau des Offices de tourisme et également dans un réseau culturel présent sur les Combrailles, Ronde Musicale en Combrailles. La nature complémentaire de ces thématiques est déjà très enrichissante. Le soutien des réseaux, c'est savoir que l'on peut compter sur des personnes impliquées, professionnelles ou non. Finalement, le réseau c'est un peu comme un numéro vert, on peut appeler lorsque l'on a besoin... il y a toujours quelqu'un pour répondre ! Je pense que le Pays des Combrailles est vraiment un pays de réseaux... c'est une chance d'y travailler.*

# 3<sup>e</sup> Journée du Pays des Combrailles

**Dimanche 26 mars 2006**  
Salle des Fêtes de Giat (Place du Foirail) - Entrée gratuite

« Réunir nos talents » au sein du Pays des Combrailles sera le thème de cette 3<sup>ème</sup> Journée du Pays des Combrailles. Tout au long de l'après-midi, vous pourrez découvrir et rencontrer les associations qui oeuvrent dans les domaines du tourisme, de la culture, des produits du terroir... et qui travaillent ensemble, en réseau, pour mieux promouvoir le Pays des Combrailles.

## Au programme

**10h - 12h : Table ronde consacrée aux réseaux du Pays des Combrailles**, animée par Frédéric Vanel de Télécombrailles.

Avec la participation de : Jean-Yves NEDELLEC, Office de Tourisme de Haute-Combrailles ; Yvan GOUTTEQUILLET, Terroir des Combrailles ; Anne-Marie COUTAREL, Ronde Musicale en Combrailles ; Monique LABASSE, HABIS et Emilie DELZOR, Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique de Riom Limagne - Combrailles.

**12h : Repas élaboré à partir de produits du terroir** des Combrailles servi au foyer rural, au rez-de-chaussée de la Mairie de Giat. (15 euros / réservation obligatoire auprès du SMADC).

**14h - 17h : Visite et découverte libre** : Expositions, dégustations de produits locaux, stands d'informations et animations.

**Renseignements / réservations : Smad des Combrailles**  
Tél. : 04 73 85 82 08  
[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)

## UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DES RÉSEAUX : Réunir nos talents du Pays des Combrailles

### • Producteurs locaux

Ces trois associations proposent des produits issus du territoire :  
- «Terroir des Combrailles», «Le Panier Gourmand», «Bio Combrailles».

### • Tourisme

- Les membres du Pass'loisirs des Combrailles. Le Pass'Loisirs regroupe plus de vingt sites touristiques du territoire et propose des réductions sur les visites.  
- L'Agence Locale de Tourisme des Combrailles regroupe tous les acteurs du tourisme du Pays des Combrailles.  
- Association Régionale des Amis des Moulins.

### • Présence du Club de la Presse de Clermont-Ferrand/Auvergne

### • Culture

Trois réseaux qui programment une saison culturelle diversifiée sur le territoire.  
- «Combrailles en scène».  
- «Ronde musicale en Combrailles».  
- Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques.

### • Développement local

- Les agents de développement des Combrailles : vous avez un projet ? Une idée ? Venez les rencontrer !  
- Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Riom Limagne - Combrailles et du Mont-Dore.  
- Écologie : HABIS, organisateur du salon Habitat Sain.

Lettre d'information  
Mars 2006

# Pays des Combrailles

Le pays de votre développement durable



photos : ASF / Michel Guarnier

DOSSIER ■ Premières conclusions du diagnostic SCOT du Pays des Combrailles  
ACTU ■ 3<sup>e</sup> Journée du Pays des Combrailles : dimanche 26 mars 2006

Lettre d'information éditée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles  
BP 25 - 63390 St Gervais d'Auvergne.  
Tél. 04 73 85 82 08 - Fax. 04 73 85 79 44.

Avec le soutien du Conseil Général du Puy-de-Dôme, et du fonds européen FEDER  
Directeur de Publication : Alain ESCURE  
Conception/Rédaction : Agence Qui Plus Est - Clermont-Ferrand

Conception graphique : Caroline Frasson-Gochet  
Imprimeur : Imprimerie Porcu - Clermont-Ferrand  
Tirage : 20 000 ex. - ISSN : 1297 - 8124



# SCOT du Pays des Combrailles

## Premières conclusions du diagnostic

Le diagnostic de territoire, première étape du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) lancé en juillet 2005, a permis de mettre en évidence ou de confirmer les enjeux d'aménagement et de développement du territoire des Combrailles, à traiter dans le cadre de ce document d'urbanisme.

### édito

Comme vous avez pu le découvrir en couverture de ce nouveau numéro de la lettre d'information du Pays des Combrailles, l'Autoroute A89 est enfin ouverte et représente un ouvrage exceptionnel, tant dans sa conception que dans les perspectives de développement qu'elle offre pour les Combrailles. C'est notamment pour accompagner au mieux l'aménagement du territoire que va impliquer cette autoroute que les élus ont souhaité réaliser un Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Combrailles.

Une partie importante de la précédente lettre d'information était déjà consacrée au lancement de cette opération ambitieuse et déterminante pour l'avenir de notre territoire. A nouveau, j'ai souhaité vous informer de l'état d'avancement du SCOT, en vous présentant de façon très synthétique le diagnostic qui a été fait.

Bien des diagnostics existent déjà, mais rares sont ceux qui apportent des éléments nouveaux. Celui-ci, dans sa forme complète, donne des chiffres récents (de 2004, en matière de logement, par exemple), traite de nombreux domaines (agriculture, économie, environnement, paysage, démographie...) et surtout croise des éléments qui sont trop souvent vus de façon partielle. De vraies questions se posent à nous et représentent les enjeux que nous devons traiter dans le SCOT, pour les 10 à 15 prochaines années. La formulation des grandes orientations qui seront à suivre pour développer le territoire et répondre à ces enjeux fera l'objet de la prochaine étape du SCOT, à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Mais à ce stade, je vous invite à prendre connaissance du diagnostic du SCOT, à travers les documents suivants :

- un bref résumé du diagnostic, présenté dans cette lettre d'information,
- un document de synthèse du diagnostic, qui sera disponible dans les mairies, les communautés de communes, téléchargeable sur Internet et adressé sur demande auprès du SMAD des Combrailles, à partir de la mi mars 2006.

Je vous invite à nous faire part de vos réactions et remarques sur ce diagnostic sur notre forum de discussion, sur [www.combrailles.com](http://www.combrailles.com), ou bien par courrier ou téléphone.

Enfin, la dernière page de cette lettre d'information est consacrée à la prochaine journée du Pays des Combrailles, qui aura lieu le 26 mars 2006 à Giat, sur le thème des réseaux. Derrière ce concept, se cache une réalité : les hommes et les femmes des Combrailles savent travailler ensemble, et construisent ainsi un territoire plus dynamique. J'espère ainsi vous rencontrer lors de cette journée, où nous vous attendons nombreux.

Avec mes cordiales salutations,

Alain Escure,  
Président du SMAD des Combrailles

### Enjeu n°1 Faire face au vieillissement de la population et attirer de nouveaux habitants pour compenser la baisse naturelle de la population

Les Combrailles doivent faire face à :

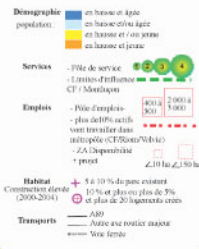
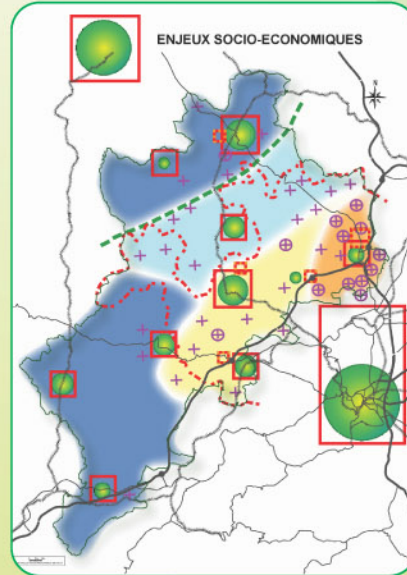
- un vieillissement important de la population qui va s'accroître et soulever plusieurs questions : en terme d'habitat adapté aux personnes âgées, d'accessibilité et de développement de services adaptés à ce public...
- un solde naturel négatif qui va provoquer la poursuite du déclin démographique. D'après les perspectives INSEE, ce dernier pourrait osciller entre -20% à -23 % d'ici 2030.

Cependant, le territoire a accueilli 600 habitants supplémentaires entre 1990 et 1999, principalement en provenance de la métropole Clermont-Ferrand - Riom, mais aussi de l'île de France. Ce mouvement s'accroît ces dernières années, et devrait encore se poursuivre avec l'ouverture de l'A89.

### Enjeu n°2 Des capacités résidentielles indéniables, mais une offre à adapter

Les Combrailles pourront garder et attirer des habitants en adaptant leur offre en logement, quantitativement, qualitativement et géographiquement.

- Même si la population diminue, la réduction de la taille des ménages (familles recomposées, vieillissement...) nécessite la création de nouveaux logements.
- Malgré les différentes opérations menées pour l'amélioration de l'habitat, un potentiel encore important de logements vacants reste à utiliser (3000 en 2005). Leur réhabilitation permettrait l'accueil de familles et une gestion économe de l'espace en occupant déjà l'existant.



- La part du logement locatif, dont le locatif social, reste encore trop faible.
- L'ouverture de l'A89, la rarefaction et le coût du foncier sur la métropole clermontoise, vont accentuer la pression, déjà sensible, dans les secteurs de Combronde, Manzat et Pontgibaud. Comment la maîtriser pour, d'une part, se développer mais ne pas fragiliser l'agriculture et les paysages, et pour,

d'autre part, reporter ce dynamisme un peu plus à l'intérieur des Combrailles ? Un développement résidentiel fondé sur le desserrement urbain clermontois et entraînant donc une multiplication des déplacements en voiture, est-il durable ? Comment sinon, s'organiser pour mutualiser les déplacements vers les grands pôles en améliorant notamment l'offre en transport en commun ?

### Enjeu n°3 Maintenir le réseau des 10 pôles de services principaux, essentiels à la vie locale

Les Combrailles s'organisent autour de 10 bourgs principaux qui permettent une vie locale autonome. Mais :

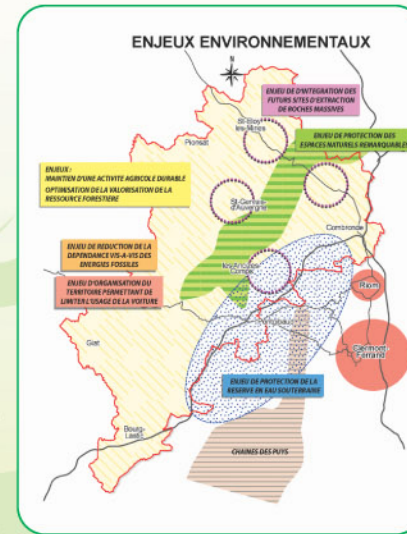
- le déclin démographique crée des difficultés pour maintenir certains équipements de proximité,
  - malgré certains efforts, les services offerts pour la petite enfance ou les personnes âgées ne sont pas calibrés pour la demande actuelle et à venir.
- Comment les mettre en réseau pour continuer à structurer le territoire dans son ensemble ? Faut-il affirmer une hiérarchie et des complémentarités ? Et comment maintenir leurs grandes qualités urbaines, tout en adaptant aux exigences de demain ?

### Enjeu n°4 Concevoir une politique de soutien et d'accueil économique adaptée à la grande diversité de l'économie locale

Le tissu économique local est extrêmement diversifié, tant dans sa structure que dans ses secteurs d'activités. La politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme devra veiller à :

- protéger l'agriculture, très dynamique sur le territoire (20 % des emplois sur place en 1999), mais à l'avenir perturbé (compétition avec l'urbanisation à l'Est, problème de succession, incertitudes des politiques européennes...),
- permettre le développement des 2 pôles industriels, gros pourvoyeurs d'emplois,
- favoriser le développement de l'économie tertiaire, trop faible jusqu'à présent, mais dont on peut espérer l'expansion autour des services à la personne en particulier,
- prévoir des capacités d'accueil et développement adaptées aux activités artisanales qui composent la majorité du tissu économique local, et aux besoins des filières locales (bois, agro-alimentaire),
- la mise en valeur des patrimoines naturels et bâtis qui constituent les éléments essentiels d'une économie touristique aujourd'hui trop modeste.

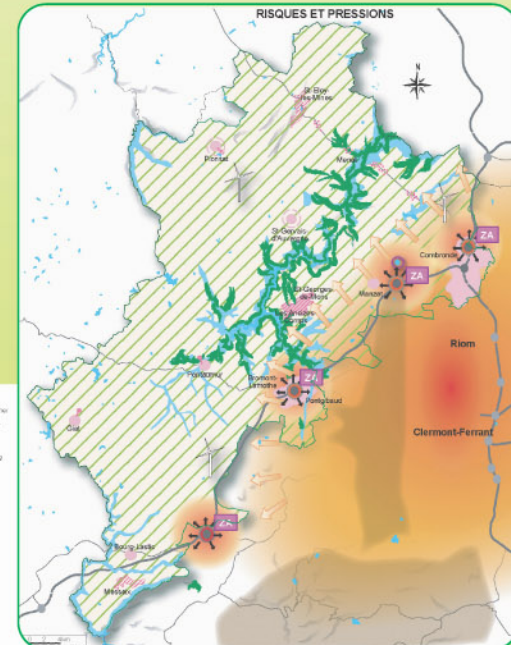
De plus, l'ouverture de l'A89 est l'occasion de créer une nouvelle politique d'accueil pour les entreprises. Il faut en fixer l'équilibre général, et la complémentarité à l'échelle du Pays, et du département.



### Enjeu n°5 Protéger l'environnement

La gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau est primordiale, elle conditionne et calibre les capacités de développement de l'urbanisation.

- Le territoire présente une grande diversité de milieux écologiques principalement concentrés sur la Sioule, mais menacés ponctuellement par l'agriculture intensive, l'urbanisation mal maîtrisée, la « surfréquentation » touristique, les aménagements hydrauliques.
- Le maintien d'une agriculture dynamique contribue à limiter la fermeture des paysages par la friche puis la forêt.
- Des premières initiatives en terme de valorisation des énergies renouvelables ont été prises sur le territoire, il est nécessaire de les encourager et de chercher à les multiplier.



### Enjeu n°6 Pour conclure, les risques et pressions à maîtriser

Longtemps à l'écart et à l'abri d'un développement mal maîtrisé, les Combrailles bénéficient aujourd'hui d'un paysage préservé et épargné par une urbanisation proliférante, facteur de dégradations difficilement réversibles.

Cet atout peut être fortement valorisé pour attirer population et entreprises avec l'ouverture de l'A89, à condition :

- d'éviter une urbanisation envahissante et anarchique à l'Est du territoire ;
- de la reporter en partie à l'Ouest et sur les bourgs ;
- de l'accompagner d'une politique de soutien à l'agriculture qui ne devra pas être déstabilisée par ce mouvement ;
- de l'accompagner par une forte politique de mise en valeur des patrimoines et des exigences quant à la qualité urbaine et architecturale ;
- de développer des transports en commun.

Plus globalement, le bénéfice du desserrement de la métropole clermontoise, ne doit pas occulter non plus les dynamiques propres au territoire (agriculture, bois, tourisme, services, artisanat, industries) qu'il est tout aussi impératif de soutenir.